

# TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

SEPTEMBRE 2018 | N° 137

Parution trimestrielle

## LE CADASTRE COMMUNAL SE MET À JOUR

**Les données du cadastre ont un impact direct sur les finances de la commune, mais également sur les impôts des contribuables propriétaires ou au bénéfice d'un droit sur la propriété. Afin de rétablir une situation saine et par souci d'équité pour les habitants, le service du cadastre vérifie actuellement la totalité de ses données.**

**Q**ui ne s'est jamais posé la question «Qu'est-ce que le cadastre»? Les demandes adressées à la commune et qui concernent en réalité le Registre foncier, le géomètre, les notaires ou encore les agences immobilières démontrent que le rôle du cadastre n'est pas clair pour la population. Pourtant, ses données servent de base au service des contributions communal et cantonal et ont donc une incidence sur le porte-monnaie des contribuables.

Le cadastre tient à jour les informations qui touchent aux parcelles telles que le numéro de parcelle et de plan, le nom local, la surface totale, les surfaces par nature (surfaces vertes, aires forestières, surfaces de chaque bâtiment, etc.), les taxes cadastrales (terrains et bâtiments) qui servent de base pour la fiscalité, ainsi que les propriétaires et les usufruitiers. Dans les communes introduites au Registre foncier fédéral, ce qui est le cas pour Troistorrents, toutes ces informations, à l'exception des taxes cadastrales, sont officiellement délivrées par le Registre foncier de l'arrondissement, habilité à produire les extraits officiels. En plus du cadastre, celui-ci tient également le registre des mentions, des annotations, des servitudes et des gages immobiliers. Quant au géomètre, il tient à jour les plans de situation communaux, sur mandat de la commune et du service du cadastre. Les plans officiels sont donc délivrés par le géomètre et non pas par le cadastre qui y a accès uniquement pour consultation et information.

Le territoire communal est vaste et le nombre de constructions (y compris annexes, garages, couverts, etc.) est très important. La base de données compte près de 5'000 parcelles et plus de 2'000 propriétés par étage (PPE). Sur la grande partie de ces parcelles, un ou plusieurs bâtiments ont été érigés. Une tenue correcte de ces données est donc nécessaire au bon fonctionnement du service.



Le « collationnement » est le mot utilisé pour désigner un contrôle obligatoire qui doit être effectué périodiquement, en comparant les données du Registre foncier à celles du cadastre. Cette tâche est en cours depuis fin 2017. Des explications plus détaillées se trouvent à l'intérieur de ce journal (pages 8 et 9).

Pour effectuer ce travail, des mesures particulières ont été prises et l'engagement d'une personne supplémentaire s'est avéré nécessaire. Cette tâche de longue haleine devrait durer encore de nombreux mois.

**Olivier Richard**  
Commission du cadastre communal

# EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 12 FÉVRIER AU 9 JUILLET 2018

## **TORRENT DE FAHYS EST - TRAVERSÉE DE LA ROUTE DES RIVES**

Le Conseil municipal accepte le remplacement de la traversée de la route des Rives pour le torrent de Fahys Est pour un montant de CHF 9'053.75.

## **CENTRALE TÉLÉPHONIQUE SWISSCOM - PARCELLE N° 3576**

Le Conseil municipal confirme à Swisscom son intérêt à l'acquisition de ce bâtiment.

## **DÉCHETTERIE - ORGANISATION OUVERTURE SUPPLÉMENTAIRE**

Le Conseil municipal accepte la proposition du nouveau planning d'ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre et arrête l'orthographe pour la signalétique communale qui est «déchetterie».

## **REMPLACEMENT VÉHICULE DU SERVICE FORESTIER**

Le Conseil municipal accepte de passer commande, selon la procédure de gré à gré, du véhicule «Toyota Hilux» pour le montant net de CHF 40'300.00 TTC.

## **HORAIRES ET DIRECTIVES POUR LES CHANTIERS SITUÉS EN ZONE TOURISTIQUE DURANT L'ÉTÉ 2018**

Le Conseil municipal accepte les horaires et directives pour les chantiers du lundi 23 juillet au lundi 20 août 2018.

## **BBC TROISTORRENTS - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Le Conseil municipal décide d'augmenter la subvention à CHF 5'000.00 en 1<sup>re</sup> division et CHF 3'000.00 en 2<sup>e</sup> division.

## **ACHAT D'UN VÉHICULE NEUF POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

Le Conseil municipal décide l'achat du véhicule à 4 roues motrices modèle EU6 avec système lift, saleuse montée sur un châssis indépendant, direction 4 roues, benne 4,5 m<sup>3</sup>, selon la procédure de gré à gré, pour le montant de CHF 160'770.00 HT.

## **BAS-VALAIS ÉNERGIE SA - CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE D'UTILISATION ET DE JOUISSANCE À LA STEP**

Le Conseil municipal accepte la constitution d'une servitude d'utilisation et de jouissance d'un local renfermant une station transformatrice d'électricité, avec droit d'accès en faveur de la société Bas-Valais Energie SA, à charge de l'immeuble N° 950.

## **DEMANDE D'AUTORISATION ET ANNONCE POUR MANIFESTATION**

Le Conseil municipal décide d'appliquer le document utilisé également dans les communes voisines pour chaque manifestation organisée sur le territoire communal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## **PLACE DE JEUX CHALET DE LA TREILLE**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux de réfection de la place de jeux à l'entreprise Constantin SA pour le montant de CHF 139'372.-.

## **RACHAT TAPIS CLUBS DE LUTTE ET KARATÉ**

Le Conseil municipal accepte d'inscrire ce montant au budget des investissements 2019 et de reprendre les tapis acquis à l'époque par les sociétés de lutte et de karaté.

## **ASSOCIATION DU FOUR DE COLLAIRE - DEMANDE DE CAUTIONNEMENT**

Le Conseil municipal accepte de cautionner l'association auprès de la banque Raiffeisen de Troistorrents pour un montant de CHF 130'000.00 et accepte d'écrire une recommandation pour les futurs donateurs qui indiquera le soutien de la commune pour ce projet de rénovation du four.

## **ACHAT D'UNE CAMÉRA POUR CONTRÔLE DU RÉSEAU EU**

Le Conseil municipal accepte l'achat d'une caméra MC50 pour permettre un meilleur suivi de nos collecteurs.

## **PROPOSITION DE POSE D'ABRIS «GASTROVERT»**

Le Conseil municipal accepte la pose de 6 TWIN Gastrovert pour la récolte des déchets de cuisine sur le territoire.

## **PLACE DU VILLAGE DE TROISTORRENTS - FOURNITURES DE BACS À FLEURS**

Le Conseil municipal décide l'achat, selon la procédure de gré à gré, pour un montant de CHF 11'599.30 TTC de 6 bacs à fleurs au Triage forestier du Vallon.

## **ENGAGEMENT SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT TERRITOIRE**

Le Conseil municipal décide de nommer M. Vincent Fornage comme titulaire du poste de secrétaire administratif des services techniques de notre commune à partir du 1<sup>er</sup> mai 2018.

## **MIDNIGHT SPORT**

Le Conseil municipal accepte le principe de mettre en place ce projet afin de proposer des activités gratuites mais encadrées aux jeunes de 12 ans à 17 ans de la Vallée le samedi soir avec la possibilité également pour les sociétés locales de venir présenter leurs activités et un financement conjoint des trois communes, selon une clé de répartition.

## **EXTENSION RÉSEAU EU-EC AUX NEYS - ADJUDICATION**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleure marché, soit Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 74'947.00 TTC.

## **CAFÉ DE LA PLACE - DEMANDE D'EXPLOITATION**

Le Conseil municipal décide d'accorder l'autorisation d'exploiter à M. Luc Es-Borrat, domicilié à Val d'Illiez. Ouverture : de 07h00 à 01h00 du jeudi au mardi, fermé le mercredi.

#### **CAFÉ-RESTAURANT LA PIVE - REEMPLACEMENT DU FOUR**

Le Conseil municipal décide d'adjuger la fourniture de ce four, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Restorex SA, pour le prix de CHF 10'737.70 TTC.

#### **EXTENSION DU RÉSEAU EU-EC AUX NEYS - ADJUDICATION**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Alain Moret SA, selon la procédure de gré à gré.

#### **COMPTES 2017 DE LA PAROISSE CATHOLIQUE**

Le Conseil municipal approuve les comptes 2017 de la Paroisse catholique qui se bouclent avec une participation communale totale de CHF 317'948.10.

#### **CHEMIN PÉDESTRE DE «RIÈRE» - CONSTRUCTION D'UN CAISSON**

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux, selon la procédure de gré à gré, au service forestier, suite au glissement de terrain des intempéries de janvier 2018.

#### **AMÉNAGEMENT D'UN BIOTOPE NATURE ET DÉTENTE DANS LE VALLON DE THEY**

Le Conseil municipal décide d'accepter le projet de revitalisation du Vallon de They et la demande de la Bourgeoisie de Monthey pour l'entretien de la zone par la commune de Troistorrents.

#### **AUBERGE DE LA BOURGEOISIE - CONSTRUCTION D'UNE PORTE D'ACCÈS À LA TERRASSE**

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise ACOMET SA pour la fourniture et la pose de cette porte de CHF 11'183.60 TTC, et à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour ouverture de la porte et réaménagements de CHF 7'123.85 TTC.

#### **CRÉATION DE ZONES RÉSERVÉES**

Le Conseil municipal décide de déclarer en zone réservée pour une durée de 2 ans, la totalité des zones à bâtir destinées à l'habitat de la commune, excepté deux secteurs sis en zone mixte hôtelière et touristique.

La présente décision fera l'objet d'une publication au BO.

La durée de validité est de 2 ans. Elle pourra être prolongée de 3 ans par l'assemblée primaire.

#### **DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA RÉNOVATION DU FOUR À PAIN À COLLAIRE**

Le Conseil municipal accepte de leur verser une subvention d'un montant total égal à ce qui a été versé au Four à Pain de Propéraz, soit un solde de la subvention communale de CHF 5'000.00 et un montant du bois offert par la Bourgeoisie de CHF 1'000.00.

#### **PLACE DE JEUX CHALET DE LA TREILLE - MISE À BAN ET POSE D'UN PANNEAU INDICATEUR**

Le Conseil municipal décide de:

- Procéder à la mise à ban avec une interdiction d'utilisation de la place de jeux entre 21h00 et 07h00 du matin.
- Placer un panneau indicateur mentionnant:
  1. La tranche d'âge auquel les jeux sont adaptés, soit de 3 à 12 ans
  2. Place sous la surveillance des parents ou accompagnateurs.
- Confier l'entretien de la place au service des places et jardins.

#### **FOYER LES TROIS SAPINS - MODIFICATION DES STATUTS DU CONSEIL DE FONDATION**

Le Conseil municipal accepte le principe de modification des statuts du Conseil de Fondation qui datent de 1993 et les adaptations statutaires des principales modifications.

#### **ACHAT NOUVEAU BUS**

Le Conseil municipal décide d'adjuger la commande du bus VW T6 Combi au Garage St-Christophe pour le montant de CHF 40'000.00 TTC.

#### **AUBERGE DE LA BOURGEOISIE - ACOUSTIQUE SALLE RESTAURANT**

Le Conseil municipal accepte l'offre pour des panneaux phoniques avec l'impression des armoiries pour le montant de CHF 5'684.40 TTC afin d'améliorer l'acoustique de la salle du restaurant de l'Auberge.

#### **RÈGLEMENTS SOCIÉTÉS, SALLES ET MÉRITES**

Le Conseil municipal adopte les règlements sociétés locales, hors sociétés locales, des mérites et de mise à disposition des salles, ainsi que le formulaire de manifestation.

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **SOUTIEN FC - SÉCURITÉ TOURNOI AMITIÉ**

Le Conseil municipal accepte le financement de la moitié des frais de

sécurité (Cobra sécurité + samaritains).

#### **AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR DEVANT LE CHALET DE LA TREILLE**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Michaud & Marriaux SA, selon la procédure de gré à gré, pour le montant CHF 25'532.45 TTC.

#### **INTEMPÉRIES - OFFRES CONSTRUCTION CAISSON FORESTIER ROUTE DE CHANSO ET RÉPARATION CHAUSSÉE ROUTE DU JORAT - ADJUDICATION**

Le Conseil municipal accepte d'adjuger les travaux suivants:

- **Caisson forestier route de Chanso:** devis du Service forestier de la Bourgeoisie de Troistorrents, pour le montant de CHF 41'143.55 TTC.
- **Réparation chaussée route du Jorat:** devis de l'entreprise Routes et Revêtements SA à Monthey, pour le montant de CHF 20'968.10 TTC.

#### **REEMPLACEMENT DES DÉCORATIONS DE NOËL À MORGINS**

Le choix du Conseil municipal s'est porté sur la variante BLIZZARD pour un montant de CHF 51'215.35 TTC.

#### **RÉHABILITATION DE LA PLACE DE MORGINS - ADJUDICATION DU MANDAT D'ÉTUDE**

Le Conseil municipal a accepté d'adjuger, selon la procédure de gré à gré, les honoraires à Paysagegestion à Sion, pour le montant de CHF 12'560.00 TTC.

#### **PROJET PRO-CARRAUX - ÉTABLISSEMENT DU PLAN DE QUARTIER - ADJUDICATIONS**

Le Conseil municipal a accepté d'adjuger, selon la procédure de gré à gré, les honoraires à:

- Agoraplan à Sierre, pour le montant de CHF 20'355.00 TTC.
- Paysagegestion à Sion, pour le montant de CHF 4'711.00 TTC.

#### **ELECTRIFICATION DE SIX ALPAGES À SAVOLAIRE - ADJUDICATION**

Le Conseil municipal accepte l'adjudication du mandat électrique à Romande Energie SA pour un montant total de CHF 227'286.00 TTC.

#### **VISION DE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE - PROPOSITION D'ÉTUDE ET BUDGET**

Le Conseil municipal adjuge le mandat d'étude et budget, selon la pro-

cédures de gré à gré, au bureau Agoraplan à Sierre, pour le montant de CHF 48'000.00 HT.

#### **VALCHABLAIS INVEST SA**

Le Conseil municipal accepte la constitution de la société ValChablais Invest SA selon la présentation et la participation de la Commune de Troistorrents au capital action à hauteur de CHF 150'000.00.

#### **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TORRENT «LE TORRENCET» - ADJUDICATION TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise la meilleure marché soit Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 90'930.95 TTC.

#### **ENGAGEMENT COMPTABLE**

Le Conseil municipal a accepté d'engager M. Grégoire Parchet au poste de comptable. Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

#### **DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER CAFÉ-RESTAURANT «LA PIVE» À MORGINS**

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter à Mme Alizée Ludi, domiciliée à Morgins.

Ouverture : de 10h00 à 01h00 du mardi au samedi, de 10h00 à 15h00 le dimanche. Fermé le lundi.

#### **DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER CAFÉ-RESTAURANT «LA BUVETTE DES SPORTS» À MORGINS**

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter à M. Charles-Henri Monay-Michaud, domicilié à Morgins.

Ouverture : de 08h00 à 01h00.

#### **ABONNEMENT 20ANS100 FRANCS POUR PROMOTION CIVIQUE**

Le Conseil municipal accepte la proposition d'offrir aux jeunes de la promotion civique cet abonnement, dès cette année.

L'abonnement 20ans100francs donne accès, pour CHF 100.00, aux jeunes jusqu'à 21 ans à de nombreux événements, festivals, spectacles, concerts, expositions dans des centaines de lieux culturels en Valais et à partir de septembre 2018 également à Berne, Fribourg, Jura et Neuchâtel.

#### **AMÉNAGEMENT ZONE SPORTIVE FAYOT - ETUDE**

Le Conseil municipal accepte d'attribuer le mandat d'étude à Realsport pour un montant de CHF 4'000.00. Cette entreprise est spécialisée dans les aménagements de zones sportives et de loisirs. Elle a également un bureau d'étude en paysagisme.

#### **RÉSERVOIR DE TASSONNAIRE - OFFRE D'HONORAIRES POUR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET TRAVAUX SPÉCIAUX DE SOUTÈNEMENT**

Le Conseil municipal décide d'adjuger le mandat d'étude, selon la procédure de gré à gré, au bureau Tissières SA, pour le montant de CHF 14'000.00 TTC.

#### **CONVENTION ENTRE LA COMMUNE-BOURGEOISIE DE TROISTORRENTS ET LA BANQUE RAIFFEISEN**

Le Conseil municipal accepte la constitution de cette servitude d'empiètement sur la parcelle N° 73. Le Conseil bourgeoisial accorde l'autorisation d'installer provisoirement un cash corner sur la parcelle N° 15.

#### **ELECTRIFICATION DE SIX ALPAGES À SAVOLAIRE - ADJUDICATIONS GÉNIE CIVIL ET HONORAIRES D'INGÉNIEURS**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux de génie civil à l'entreprise Ecoeur Terrassement SA pour le montant de CHF 241'041.00 TTC, et d'adjuger les études, selon la procédure de gré à gré, aux bureaux suivants:

- pour le génie civil: ARC Génie Civil SA à Monthey, pour le montant de CHF 30'150.00 TTC
- pour le suivi hydrogéologique: Tissières SA à Martigny, pour le montant de CHF 5'186.50 TTC.

## AUX HABITANTS DE TROISTORRENTS-MORGINS

Le conseil communal et les services concernés vous disent un grand MERCI pour votre comportement exemplaire face aux interdictions feux décrétées sur le plan cantonal et communal durant le mois d'août et en particulier à l'occasion de la fête nationale.



L'administration communale



# TROISTORRENTS A BOUGÉ EN MAI !

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la commune de Troistorrents a participé en mai dernier au duel intercommunal « La Suisse Bouge ». Et pour clôturer un mois de mai dédié au mouvement, la commune s'est associée à six sociétés locales pour organiser une grande fête populaire qui a eu lieu le 2 juin à Fayot.

## Un mois de mai dédié au mouvement

Durant tout le mois de mai, les habitants de la commune de Troistorrents ont pu participer au duel intercommunal « La Suisse Bouge » grâce à des panneaux de self-scanning disposés au départ de plusieurs chemins empruntés tant par les marcheurs ou les coureurs que par les cyclistes. Ainsi, chaque personne qui le souhaitait a pu faire en sorte que ses minutes d'activité physique soient comptabilisées pour la commune. Ce sont ainsi en moyenne 1'400 minutes d'activité par semaine qui ont été réalisées en dehors des activités ordinaires des clubs sportifs.

En parallèle, 55 habitants de la commune ont participé à l'étape du Tour du Chablais qui avait lieu à Morgins le 2 mai. A cette occasion, 2'200 minutes de course ont été effectuées.

Enfin, du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin, plusieurs clubs sportifs ont ouvert leurs portes pour faire bouger la population et permettre à chacun de découvrir leurs activités. Les résidents du Foyer des 3 Sapins ainsi que les jeunes têtes blondes fréquentant la crèche-UAPE Le Parachute ont également été invités à participer à des activités particulières dédiées au mouvement. La volonté de la commune étant clairement de faire bouger sa population quel que soit l'âge et le niveau sportif.

## Une grande fête de clôture dédiée au sport et à l'amusement

Pour clôturer ce mois dédié au mouvement, une grande fête multisports a été organisée le samedi 2 juin à Fayot. Six sociétés locales (Football Club, Basketball Club, Carabiniers, Club de Lutte, Cime de l'Est et Mouvement Jeunesse), en collaboration avec la commission Culture, Sports et Loisirs, ont proposé des activités gratuites telles que parcours d'obstacle, tir à la carabine, tir aux buts ou au panier, échasses, initiation au skate, grimpe dans les arbres, jeux d'adresse, jonglage ou encore slackline. La journée s'est terminée par un cours collectif de danse qui a remporté un grand succès.

**Au terme de ce mois de mai, nous pouvons dire que Troistorrents est une commune qui bouge ! 251'679 minutes ont en effet été accumulées par les participants dans le cadre du duel intercommunal.**

**Mais au-delà du concours, l'objectif de cette action était de faire découvrir à la population l'offre sportive variée de la commune et de la fédérer autour d'un objectif commun : le mouvement. Et la fête du samedi était là pour faire vivre à chacun, en famille ou entre amis, un moment convivial et festif. Près de 500 personnes, petits et grands, ont ainsi fait le succès d'une journée qui a fait la part belle au mouvement et à la bonne humeur.**

Encore merci aux sociétés pour leur travail et à toutes les personnes ayant participé à cette journée.

Et rendez-vous en 2019 pour la 4<sup>e</sup> édition de Troistorrents Bouge !

**Corinne Cipolla**  
Commission Culture, Sports et Loisirs



1



2



3

### Photos 1 et 2 >

Les enfants de la crèche Le Parachute et une partie des Lou tré Nant ont bougé pour Troistorrents

### Photo 3 >

Certaines personnes ont profité des portes ouvertes pour s'initier à la lutte suisse.

# SERVICE FORESTIER

## **BRAVO À NOS DEUX APPRENTIS FORESTIERS**

Bastien Berthoud et Julien Granger ont commencé ensemble leur apprentissage le 1<sup>er</sup> août 2015. Cette année-là, notre service forestier avait exceptionnellement engagé deux apprentis, vu leur grande motivation lors des stages effectués. Durant les 3 années de leur apprentissage, notre service a pu compter sur deux jeunes soudés, consciencieux et qui ont montré une grande volonté d'apprendre leur métier. C'est dans les forêts du Val d'Anniviers qu'ils ont effectué leurs examens pratique et ont obtenu leur CFC.

Depuis le 1<sup>er</sup> août, Bastien Berthoud a décidé d'aller exercer son métier et faire de nouvelles expériences dans le monde forestier en allant travailler à Delémont dans une entreprise forestière privée.

Julien Granger a quant à lui repris le poste de Julien Baillifard en tant que forestier-bûcheron saisonnier au sein de notre service forestier.

Nous tenons à les féliciter pour leurs résultats ainsi que pour leur motivation et engagement au sein de notre service, et nous leur souhaitons plein succès dans leur nouvelle place de travail.

## **BIENVENUE À FABIEN CRETZAZ**

Le personnel forestier se réjouit de l'arrivée de Fabien dans son équipe. Cette année, le choix du nouvel apprenti s'est porté sur un jeune de la commune de Monthey car aucun jeune de notre commune ne s'est présenté. Après l'école obligatoire, Fabien a effectué une année à l'école préprofessionnelle de St-Maurice dans l'attente d'une place d'apprentissage. Il a débuté son apprentissage dans notre service le 1<sup>er</sup> août dernier. Nous lui souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir et plein succès durant ses trois années d'apprentissage.



## **COLLABORATION ENTRE CHASSEURS ET FORESTIERS POUR LA FUTURE FORÊT DE PROTECTION**

En 2012 et 2013, des ouvrages de protection contre les avalanches du type râteliers et trépieds ont été installés sur le secteur Bas-Vièze et Pierre du Four à Morgins. Ceci avait pour objectif la protection contre les avalanches pour les usagers de la route cantonale et les habitations en contrebas. Le service forestier de Troistorrents avait également effectué la plantation de 7500 plants destinés à créer une forêt qui puisse à terme reprendre ce rôle de protection à la place des ouvrages de paravalanche.

Cette plantation a malheureusement subi de gros dégâts en raison de frayures (action des cerfs qui

frottent leurs bois pour se débarrasser de leur velours). Certaines essences ont également été endommagées suite à l'abrutissement par les chevreuils à chaque printemps.

Après plusieurs échanges et négociations avec les services concernés, il a été décidé d'installer une clôture afin de garantir le bon développement des jeunes pousses destinées à former cette forêt de protection. Pour effectuer ces travaux, le service forestier a pu compter sur l'aide de plusieurs bénévoles. En effet, afin d'entretenir et de renforcer les liens entre forêt et gibier, nos deux gardes, chasse et forestier, ont mis sur pied deux demi-journées avec





les chasseurs de notre vallée pour participer à la pose de cette clôture. Nous avons ainsi pu compter sur 25 personnes qui ont, bénévolement, participé à la sécurisation du secteur Bas-Vièze et Pierre du Four à Morgins. L'association Hergwaldprojekt, qui regroupe des bénévoles souhaitant prendre part à des travaux pour l'aide et le maintien des forêts de montagne, a également participé à ces travaux durant trois journées.

Les travaux étant maintenant terminés, il faudra quelques années pour que la forêt de protection puisse se développer et remplir son rôle.

**Hilaire Dubosson**  
Responsable service forestier



## UNE PLACE DE JEUX FLAMBANT NEUVE

**Après un peu plus de deux mois de travaux, le parc du Chalet de la Treille a rouvert ses portes début août avec de nouveaux jeux pour enfants et un espace pour le pique-nique et la détente.**

**U**n nouveau toboggan pour descendre entre le haut et le bas du parc, un nid d'abeille pour se balancer, un arbre à grimper ou encore un grand jeu combinant diverses activités (grimpe, glisse, cachette) : le parc du Chalet de la Treille a fait peau neuve durant cet été. Aux jeux destinés aux enfants âgés de 3 à 12 ans s'ajoutent deux tables de pique-nique, des bancs et une fontaine.

L'accès au parc a été quelque peu modifié. Pour des raisons de sécurité, l'entrée depuis la route du Village a été supprimée. Un trottoir a été réalisé le long de la route du Pas depuis le passage piéton et permet d'accéder à la place de jeux en toute sécurité.

Le parc est ouvert tous les jours de 7h à 21h. En dehors de cet horaire, l'accès est interdit (excepté pour les personnes louant le chalet pour un événement).



# LE CADASTRE, C'EST QUOI ?

**L**e cadastre ! Voici un mot utilisé fréquemment mais qui reste assez flou. Quel est son rôle ? Quel est celui du teneur de cadastre ? Comment sont fixées les taxes cadastrales ? En quoi consiste le collationnement ? Voici de nombreuses questions qui méritent des éclaircissements.

## Définition

Le cadastre est l'ensemble des documents destinés à asseoir et à définir la propriété foncière.

La personne préposée au contrôle de la bonne exécution de toutes ces tâches est nommée « Teneur de cadastre ». Ce dernier est un employé communal nommé périodiquement par le Conseil d'Etat. En plus de collaborer étroitement avec les différents services de notre commune, il communique régulièrement avec les autres communes, le Registre foncier et les géomètres, ainsi qu'avec le service cantonal des contributions. Lorsqu'il est absent, il est remplacé par le « Substitut », également nommé par le Conseil d'Etat.

## Comment fonctionne l'élaboration des taxes cadastrales ?

Toute construction érigée sur un fonds doit être taxée, que ce soit un immeuble, une habitation familiale, un couvert, un garage ou autres. Le service du cadastre se déplace sur le terrain pour prendre les mesures nécessaires au calcul du volume de l'objet, ainsi que des photos. Autrefois, ces mesures s'effectuaient à l'aide de perches et de chevillères. Actuellement, ces dernières sont remplacées par des outils adaptés à notre époque (laser pour la prise de mesures et tablette pour l'introduction des données).

Plusieurs fois par année, la commission cadastrale communale se réunit et examine chaque cas, puis fixe la taxe selon des tabelles, avant validation par le Conseil municipal. Toutes ces nouvelles taxes sont ensuite soumises à la commission cantonale des taxes cadastrales pour contrôle et approbation. Ce n'est qu'après cette étape qu'une notification est envoyée aux propriétaires et bénéficiaires d'usufruit concernés, avec possibilité de recourir à cette notification. Une fois le délai de recours échu, les nouvelles valeurs cadastrales et fiscales sont introduites dans le système informatique, puis transmises au service cantonal



des contributions pour mise à jour des fichiers afin que les montants imprimés sur la déclaration d'impôts soient corrects. Le service communal des contributions a, quant à lui, un lien direct avec les données du cadastre.

Le géomètre est également informé des constructions ou modifications à relever afin d'effectuer la mise à jour des plans officiels. C'est pour cette raison que le géomètre se déplace également sur chaque parcelle.

La mise à jour des valeurs fiscales par rapport aux données transmises du service de l'agriculture est également une tâche du cadastre. Chaque année, le préposé agricole de la commune reçoit une base de données et la transmet au cadastre. Celle-ci contient plusieurs informations sur les parcelles exploitées par les agriculteurs. Les valeurs fiscales de ces parcelles sont alors contrôlées et, au besoin, adaptées.

Autrefois, les mutations du cadastre étaient gérées par écrit. Actuellement, l'informatique a remplacé le manuscrit par un programme lié aux données des différents services communaux. Si l'informatique réduit grandement le risque d'erreur, ce dernier reste cependant présent. C'est pourquoi un contrôle régulier des données, appelé « collationnement », est ordonné par le canton.

## Le Collationnement

Le collationnement consiste à comparer les données du cadastre avec celles du Registre foncier et à corriger d'éventuelles erreurs. Cette tâche doit être effectuée chaque cinq ans au moins.

Suite à divers événements, le collationnement n'a pas été entièrement effectué depuis de nombreuses



années. Ainsi, afin de répondre aux exigences cantonales, une correction de cette situation est en cours depuis la fin de l'année 2017.

Un contrôle technique est également effectué pour optimiser la mise à jour des informations. Ce dernier permet de corriger des erreurs survenues au fil des ans (reports de taxes erronés, erreurs de plume, oublis, etc.) et de repérer des objets non taxés et non relevés qui existent en réalité sur le terrain, après contrôle à l'aide d'une orthophoto (vue aérienne).

Le territoire communal est constitué de près de 5'000 parcelles et de plus de 2'000 propriétés par étage. Vu la forte évolution du milieu bâti et la grande quantité de mutations parcellaires, cette mise à jour est fastidieuse et prend beaucoup de temps.

#### En réalité, que vont engendrer ces corrections ?

L'ensemble de ces recherches va permettre au service de corriger certains éléments qui n'ont aucun impact sur les valeurs fiscales du propriétaire ou du bénéficiaire d'usufruit, comme par exemple :

- un numéro de plan ou un nom local différent de celui donné par le géomètre ;
- un numéro de pièce justificative erroné ou manquant ;
- un commentaire purement indicatif (par exemple un nom de chalet) qui n'est plus d'actualité ou inexact.

Cependant, certaines corrections peuvent influencer la fiscalité, comme par exemple :

- Une construction relevée par le géomètre mais qui n'a jamais été taxée : la conséquence est qu'à ce jour, aucun impôt n'a été payé par le(s) propriétaire(s) ou usufruitier(s) par rapport à cet objet et ce parfois depuis plusieurs années. Dès lors, une notification de taxation sera adressée au(x) propriétaire(s) et usufruitier(s) et les valeurs fiscales seront ainsi adaptées ;
- Un usufruit n'a pas été inscrit ou radié au cadastre. Ceci peut arriver lorsqu'un acte notarié ou sous seing privé a été déposé au Registre

foncier, mais n'a ensuite pas été transmis à la commune pour mutation. Dans ce cas, les impôts correspondant au bien immobilier sont donc facturés au(x) propriétaire(s) ou bénéficiaire(s) inscrit(s) au cadastre communal et non à celui(ceux) inscrit(s) au Registre foncier.

Dans certains cas, une vision locale s'avère indispensable afin de pouvoir se rendre compte de la situation réelle et de prendre des mesures et photos si nécessaire. Aussi, il n'existe aucune prescription concernant la taxation d'un objet, qu'il soit présent depuis quelques mois ou depuis de nombreuses années. La nouvelle taxe cadastrale entre en vigueur dès l'année qui suit la constatation de la construction et non depuis l'année de sa création. De plus, si la taxe cadastrale d'un contribuable devait changer suite à ce collationnement, celle-ci entrerait également en vigueur dès l'année qui suit sa constatation et non rétroactivement.

Le service du cadastre remercie la population de lui faire bon accueil afin que les prises de mesures et photos puissent s'effectuer dans les meilleures conditions. D'autre part, il incite les contribuables à contrôler les valeurs fiscales inscrites sur leur prochaine déclaration d'impôts et se tient à leur disposition pour toute question ou complément d'information.

**Christophe Avanthay**  
Teneur de cadastre



Membres du service et/ou de la commission du cadastre communal (de g. à dr.):  
En haut: Roland Brunner, Vincent Fornage, Christophe Avanthay (Teneur)  
En-bas: Jacques Riva, Olivier Richard (Conseiller municipal), Gladys Odermatt (Substitut)

# LE MÉTIER D'ARCHIVISTE ET LES ARCHIVES DE TROISTORRENTS

**E**tre archiviste consiste à collecter des documents, les analyser puis les classer et les conserver. Le but est de garantir l'accès à l'information aux personnes concernées sur le long terme. C'est la raison pour laquelle les archives sont stockées dans des locaux spéciaux et dans différents supports adaptés.

L'archiviste doit veiller à la bonne conservation des documents pour en assurer la pérennité.

A Troistorrents, nous possédons des archives historiques et communales privées. Nous avons même un document datant d'août 1263 ! Les archives historiques sont de précieux trésors, témoins de ce qu'il s'est passé dans les époques antérieures.

Les archives peuvent être variées : on peut trouver un règlement forestier de 1838 ou encore des pièces juridiques concernant divers procès. Chaque document demande réflexion et doit être analysé, ce qui prend évidemment du temps.

La partie la plus interactive du travail consiste à rencontrer des



personnes souhaitant trouver des informations relatives à un sujet en particulier. Ces entrevues sont très riches et permettent toujours d'en apprendre d'avantage sur la vallée et son histoire.

C'est le cas par exemple de la rencontre que j'ai eu le plaisir d'avoir avec M. Michel Trisconi qui m'a dernièrement transmis de précieux documents concernant les conflits de frontière entre la Savoie et le Valais (à découvrir ci-après).

Si vous aussi vous êtes à la recherche d'une information en particulier ou si vous pensez détenir des documents qui pourraient intéresser les archives, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante:

celiabertagna@yahoo.fr  
ou par téléphone au 077 412 85 18.

**Celia Bertagna**  
Archiviste communale

## Exemple d'une archive d'une grande valeur historique

La carte ci-contre, datant de 1733, présente la situation conflictuelle de l'époque relative aux frontières.

En 1733, pour ramener la paix après plusieurs décennies de conflits entre la population de Savoie et celle du territoire de Monthey, les parties se rencontrèrent, recensèrent les traités et conventions, dont ils établirent une synthèse sur une carte limitée au sud par le Pas de Morgins et au nord par le Tronchet. Les prétentions des uns et des autres y furent mentionnées, en rouge pour Monthey et en jaune pour la Savoie.

Par la suite, le Traité de Turin de 1737 attribua le secteur du Tronchet et Barbossine à la Savoie, les autres pâturages restant propriété de Monthey.

Pour sceller cet accord, des bornes gravées furent placées pour délimiter le territoire de chacun.

Les témoins de cette époque sont encore visibles aujourd'hui dans la région. On peut voir une quinzaine de bornes plantées en terre ou gravées dans la roche, dont notamment les bornes 29 à Chésery, 40 au Corbeau ou encore 43 au Cheval blanc.

Alors attachez vos chaussures de marche et partez à la découverte de ces traces du passé !

**Michel Trisconi**



©Borne 29, (Croix des limites) Pierre à Miaux au col de Chésery



©Borne 40, sur le sentier du Corbeau



©Borne 64 de 1891 et anciennes bornes de 1737 à Chaux longue







# À TRAVERS LES FRONTIÈRES...

Pendant que certains natifs de la commune s'en vont pour s'installer ailleurs, d'autres décident de poser leurs valises chez nous.

C'est le cas d'Agnès, installée à Troistorrents depuis 2014 et que vous avez sûrement déjà rencontrée tout sourire au bord de la route.

## AGNÈS COTTET, NÉE THIARÉ

**A**gnès est née le 3 mars 1970 à Dakar au Sénégal. A l'âge de 3 ans, sa mère devant travailler pour les faire vivre, suite au décès de son père, elle part vivre avec sa grand-mère maternelle dans le village touristique et portuaire de M'bour. Elle y fait ses écoles dans un établissement privé catholique et y reste jusqu'à l'âge de 14 ans, avant de retourner vivre avec sa mère, ses 2 frères et ses 3 sœurs.

Elle se forme ensuite dans l'hôtellerie. Après sa séparation, elle élève seule ses 3 enfants et travaille dans plusieurs établissements touristiques de M'bour pour subvenir à leurs besoins.

En 2001, grâce à des amis suisses de son frère, elle a le bonheur de rencontrer Denis, aujourd'hui devenu son mari. Après quelques mois, elle décide de venir vivre avec lui en France, à Etrembières, où ses enfants vont rapidement la rejoindre. De cette union sont nées deux filles en 2004 et 2007. Depuis, Agnès est également devenue l'heureuse grand-maman de 3 petits-enfants.

Si la famille Cottet a atterri à Troistorrents, c'est pour se rapprocher du travail de Denis. D'abord venus en vacances à Champéry pour découvrir la région, ils ont finalement décidé de s'installer à Troistorrents.

A Troistorrents, Agnès s'est sentie bien accueillie. Elle apprécie son activité de patrouilleuse scolaire qui lui

permet de sortir de la maison, de voir du monde et surtout d'être aux contacts des enfants.

**Si on lui demande ce qui est différent entre le Sénégal et la Suisse, 2 choses lui viennent immédiatement à l'esprit : le contact humain et le climat.**

Au Sénégal, on appelle tout le monde « mamie », « papi », « tata » ou « tonton », comme si tout le monde appartenait à la même famille. Mais ces marques d'affection n'empêchent pas un grand respect des aînés, ce qu'Agnès ne retrouve pas toujours ici.

Et pour le climat, pas besoin de grands dessins. Agnès est arrivée en France en plein mois de janvier, un jour où il neigeait... elle qui n'avait jamais vu la neige !

Malgré les différences de culture, Agnès se plaît en Suisse. Elle apprécie la nature, la tranquillité et a plaisir à faire connaissance avec des personnes nouvelles.

Appartenant à l'ethnie des Sérères, Agnès parle naturellement le sérère ainsi que le wolof, la langue nationale sénégalaise.

Alors la prochaine fois que vous croiserez Agnès, si elle vous demande « Nanga def? »\*, en wolof, ou « Nafio? »\*, en sérère, vous pourrez lui répondre « Mangui firek »\*\* (wolof) ou « Mekhé men »\*\* (sérère) !

\* «Comment vas-tu?»

\*\* «Très bien, merci»

**Corinne Cipolla**

**Commission communication et information**



Agnès en patrouilleuse scolaire et en habits sénégalais (wax woodin)

# YOUP'LA BOUGE À LA CRÈCHE «LE PARACHUTE»

**D**epuis avril 2018, la crèche « Le Parachute » a l'opportunité de participer au projet Youp'la bouge. Deux professionnelles de la crèche ont suivi une formation de 5 demi-journées. Lors de cette formation, de nombreuses thématiques ont été abordées telles que le mouvement, l'activité physique, la santé, le matériel, la sécurité ainsi que l'alimentation.

Toute l'équipe éducative va, dans les mois à venir, mettre en place un projet au sein de la crèche afin d'obtenir le label « Youp'la bouge ». Dans ce cadre, la crèche recevra un soutien professionnel et financier afin de mettre en place un espace favorable à la mobilité des enfants accueillis.

## LES BUTS DU PROJET YOUP'LA BOUGE

- › Encourager et promouvoir l'activité des enfants au sein des crèches. Les enfants doivent exercer au minimum 2h30 d'activité physique par jour.
- › Permettre aux enfants de mieux connaître leur corps.
- › Développer l'habileté des enfants lors de diverses activités.

- › Intégrer pleinement le mouvement au quotidien des crèches.
- › Sensibiliser et intégrer les parents au projet.

Le projet Youp'la bouge est un projet de santé publique. Il tend à combattre la problématique du surpoids et de l'obésité chez les enfants. En effet, « un excès de poids avant l'âge de 6 ans est une problématique qui se conserve jusqu'à l'âge adulte. » (*Farpour-Lambert N., Obésité de l'enfant : rôle de l'activité physique, Revue médicale de médecine, 531, 2004*). C'est pourquoi, les bonnes habitudes s'acquièrent dès le plus jeune âge.

## POURQUOI LE MOUVEMENT EST INDISPENSABLE?

- › **Le mouvement rend habile:** une activité physique régulière encourage les capacités motrices et le développement sensoriel des enfants.
- › **Le mouvement favorise la concentration:** à travers le mouvement, les enfants découvrent leur environnement et mobilisent des capacités intellectuelles.
- › **Le mouvement permet de partager des moments de jeu:** le mouvement et le jeu offrent aux



enfants la possibilité d'interagir les uns avec les autres.

- › **Le mouvement aide à rester en bonne santé:** il réduit le risque de mauvaise posture, prévient les accidents et contribue à la bonne santé du cœur.
- › **Le mouvement rend aussi les adultes actifs:** les enfants qui découvrent le plaisir du mouvement ont moins de risque d'être sédentaires à l'âge adulte.

**Laura Premand**  
Éducatrice à la crèche  
«Le Parachute»

## FENÊTRES DE L'AVENT 2018

### Encore quelques dates disponibles!

Les fenêtres de l'Avent c'est l'occasion de partager un moment d'amitié et de convivialité à l'approche des fêtes. Chaque soir durant l'Avent, entre 18h et 20h, un foyer accueille à l'extérieur et en toute simplicité les convives de passage.

Si vous souhaitez, seul ou avec vos voisins, organiser une fenêtre de l'Avent entre le 1<sup>er</sup> et le 24 décembre prochains, vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire en prenant contact avec Sophie De Gol Cipolla, membre de la commission Culture, Sport et Loisirs, par téléphone au 079 762 66 38 ou par mail à [sophie.degol@netplus.ch](mailto:sophie.degol@netplus.ch).



# LE VERSANT SUISSE DU DOMAINE SKIABLE DES PORTES DU SOLEIL

**En Valais, l'activité du tourisme représente 3 milliards de francs dont 1.9 milliards pour les sports de neige à eux seuls. Toutefois, depuis 2012/2013, les remontées mécaniques enregistrent un net recul de leur chiffre d'affaires, une baisse observée dans tous les pays qui nous entourent. Dans ce contexte, le canton du Valais a réagi pour soutenir les sociétés de remontées mécaniques valaisannes. Ce soutien passe par un rapprochement des sociétés de remontées mécaniques, rapprochement qui s'opère aujourd'hui sur le versant suisse des Portes du Soleil.**

**L**es remontées mécaniques du Valais emploient 1'500 personnes à l'année et 5'000 personnes durant l'hiver. En 2017, le chiffre d'affaires annuel des remontées mécaniques s'est monté à 285 millions de francs. Le Valais compte 40 sociétés de remontées mécaniques et 446 installations dont la moyenne d'âge est, selon l'Association Valaisanne des remontées mécaniques, de 22 ans. Il faudrait actuellement remplacer 118 installations pour un budget annuel de 100 millions afin d'entretenir ce parc. Hélas, en 2018, aucune nouvelle installation n'est prévue. Fort de ce constat, le canton du Valais s'est donné les moyens de réagir. La nouvelle loi sur le tourisme entrée en vigueur en 2015 et la nouvelle loi sur l'encouragement des remontées mécaniques acceptée par le Grand Conseil en mai 2018, donnent les moyens au canton d'intervenir avec des aides financières auprès des sociétés de remontées mécaniques. Une des clauses fixée par l'Etat du Valais pour octroyer ces aides demande aux exploitations de remontées mécaniques de se professionnaliser. L'élaboration d'un masterplan par destination est une condition indispensable pour l'obtention des aides financières cantonales. Il inclura le planning des investissements pour l'enneigement mécanique, pour les installations de remontées mécaniques et pour l'hébergement commercial. Un rapprochement entre les sociétés de remontées mécaniques est donc indispensable.

La situation financière difficile de la société Télémorgins-Champoussin SA a nécessité l'implication de la société Télé Champéry-Crosets



Portes du Soleil SA (TCCPS SA) pour la gestion et l'exploitation de celle-ci dès l'hiver 2016-2017. En parallèle, des contacts réguliers avec les conseils d'administration de Equipements Touristiques de Chalet Neuf Bellevue SA ainsi que de Télé-Torgon SA ont permis d'établir un projet basé sur une vision commune du domaine suisse des Portes du Soleil. En résumé, ce projet permettrait d'optimiser le nombre d'installations qui pourrait passer de 47 à 34. Et la vision finale serait qu'une seule société de remontées mécaniques exploite le domaine suisse des Portes du Soleil.

Les arguments qui militent en faveur d'un groupement global autour de Portes du Soleil Suisse SA (PDS-CH SA) sont les suivants :

- › Répondre aux exigences de l'Etat du Valais pour l'obtention de crédits NPR futurs.
- › Rendre cohérente la gestion opérationnelle et économique qu'offre une exploitation groupée.
- › Déterminer une stratégie tarifaire et commerciale unique.
- › Se doter d'une représentativité de poids auprès de l'Association Internationale des Portes du Soleil.

- › Accroître la probabilité de dégager des marges financières répondant aux ratios de la branche.
- › Renforcer l'attractivité du domaine et le positionner efficacement auprès du consommateur.
- › Crédibiliser la structure auprès des investisseurs institutionnels et privés.

De plus, la création du fonds d'investissement Chablais Invest SA devrait permettre aux Communes de participer au financement de ces nouvelles installations et aux stratégies de développement des sociétés de remontées mécaniques. Leur implication devrait permettre d'éviter des situations telles que celles récemment vécues à Crans-Montana et à Saas-Fee.

Les défis qui nous attendent sont importants. Nous avons actuellement une opportunité à saisir. Ce projet Portes du Soleil Suisse SA est une véritable chance pour l'ensemble de notre région et pour chacun de ses habitants.

**Pierre-Marie Fornage**  
Président de TCCPS SA  
Vice-président de PDS-CH SA



# LA CAVAGNE SE TRANSFORME!

**A**ctive depuis plus de 10 ans maintenant, La Cavagne de Troistorrents complète ses infrastructures par la construction d'une cave d'affinage et d'un Espace visiteurs.

Forte de plus de 150 membres, la société coopérative La Cavagne gère deux commerces, le principal ouvert en décembre 2007 à Troistorrents, et sa petite sœur à Champéry depuis décembre 2013. Ces points de vente sont devenus des lieux incontournables du commerce régional.

Prochainement, 2 nouveaux espaces vont voir le jour sur le site de Troistorrents.

Le premier consistera en la création d'un Espace dédié à l'accueil de visiteurs. Cet espace trouve sa justification dans la volonté de mieux mettre en valeur les produits locaux, en organisant des dégustations et des apéritifs, mais aussi des cours sur l'alimentation, des ateliers gourmands pour petits et grands, etc.

La surface disponible, en connexion directe avec le magasin existant, sera utilisée de manière très flexible lors d'assemblées, de conférences, de réceptions, de cours ou d'expositions et sera à disposition de la population.

Une scénographie centrée sur nos agriculteurs de montagne et sur la nature du Val d'Illyez servira de décor à cet écrin.

Une terrasse extérieure complètera avec bonheur ce lieu de vie locale.

Ce nouveau pôle d'attraction sera en outre fort utile pour l'accueil de nos hôtes ; un secteur dédié à l'accueil touristique sera donc créé en partenariat avec la destination Région Dents du Midi.

Le 2° espace créé sera une unité d'encavage. Depuis quelques années, les producteurs de fromage de la vallée d'Illyez, totalisant à l'heure actuelle une quinzaine d'alpages de fabrication réunies sous la bannière de la Promovi, rêvent d'une cave moderne capable de s'occuper des 18'000 pièces de fromage produites annuellement. Ce sera chose faite puisque la construction de cette unité d'encavage sur le site de La Cavagne va débuter tout prochainement et sera disponible dès la future saison de production.

Au-delà de simplifier et de professionnaliser le travail des producteurs actuels, cette infrastructure permettra de mieux valoriser le lait produit dans la vallée par l'augmentation des quantités fabriquées dans les fromageries

existantes, voire la création de nouveaux sites de production par des agriculteurs désireux de se lancer dans la production fromagère en été comme en hiver.

L'affinage dans les petites caves existantes s'avère compliqué, ces caves étant souvent trop petites, leur climat difficile à gérer de manière optimale, voire inaccessible l'hiver.

Equipée d'un robot de soins aux fromages entièrement automatisé et bénéficiant du climat idéal pour la maturation des fromages, cette nouvelle structure professionnelle déchargera donc les producteurs de tâches astreignantes et répétitives ; ils pourront ainsi dégager du temps pour d'autres travaux plus utiles à leur exploitation et à leur bétail.

Les travaux ont débuté à la fin août pour une ouverture de la cave prévue en juin-juillet 2019 et de l'Espace visiteurs en septembre 2019.

**Jean Christe**  
Président



**En chiffres:**

- > 2 magasins
- > Environ 100 producteurs
- > 40'000 clients par année
- > 6 collaborateurs à temps partiel
- > 1 apprentie



Photomontages

## 90 ANS DE MADELEINE GRANGER

A notre chère maman et grand-maman,

Née le 3 septembre 1928 du couple Sylvain Fornage et Hélène Défago et cadette d'une famille de sept frères et soeurs, tu pars dans la vie avec la blessure de la perte de ton papa décédé quand tu as moins d'une année. Ce n'est pas tous les jours facile à la maison sans le chef de famille mais comme on dit par chez nous, « il faut bien faire ce qu'il y a à faire ».

Le temps passe, les jardins se cultivent, les bêtes broutent, les porcelets deviennent grassouillets et bientôt vient l'âge de quelques escapades...

Avec la robustesse due à ton travail, un esprit positif, un entrain naturel pour la danse, le théâtre et la rigolade, tu rencontres bientôt Jérémie Granger. Dès lors ton coeur chavire et te voilà partie pour un sacré bon bout de chemin.



Issus tous deux de la paysannerie, c'est une évidence pour vous de partager le noyau familial avec des vaches et pleins de bestioles. A l'époque, il est aussi normal de laisser la porte ouverte à toute heure du jour comme de la nuit pour accueillir des gens demandant de l'aide, pour un téléphone, un accident de la route, une urgence ou pour une couche douillette sur la paille dans la grange après une boisson chaude ou une «petite gnôle».

Tu as passé beaucoup de temps à t'occuper des autres. Aujourd'hui, fatiguée, chancelante, tu prends l'air et le soleil sur ta terrasse. Tu mets ton chapeau de travers et tes enfants, avec du respect et un sourire, te le rajustent.

Nous t'aimons, te souhaitons un joyeux anniversaire et tes ami-es se joignent à nous pour te dire: «Bonne fête Madelon».

**Ta famille**

## 90 ANS DE JEAN-PIERRE MOURON

**N**é à Chardonne (VD) le 20 juillet 1928, Jean-Pierre Mouron passe toute son enfance à Corseaux avec ses deux sœurs et son frère. Dès l'âge de 8 ans, il travaille à la vigne lors de son temps libre. A 12 ans, pour son anniversaire, il reçoit une hotte pour transporter la terre et vendanger. « Je n'ai jamais eu de vacances, sauf à deux reprises, et bien plus tard, avec les contemporains pour un voyage au Portugal et au Maroc », insiste-t-il. A la fin de sa scolarité, il est envoyé en Suisse allemande pour apprendre la langue. « Un échec !, résume-t-il, c'est moi qui ai appris le français à la famille dans laquelle je logeais ».

Touche-à-tout, Jean-Pierre Mouron a exercé tellement de métiers qu'il est difficile de tous les énumérer. Alors qu'il souhaitait être mécanicien sur auto, son père le dirige vers la menuiserie. Après sa formation, il travaille comme déménageur mais une pleurésie le cloue à l'hôpital pendant 17 mois. Il travaille ensuite comme ouvrier dans une entreprise qui fabrique des broches à Leysin avant de la reprendre et racheter ses machines pour 250 francs.

En 1955, il participe à la Fête des Vignerons en tant que charpentier. Son parcours professionnel le mènera notamment à Genève puis en Valais et lui fera exercer toute sorte de métiers ayant trait à la

menuiserie, la serrurerie, le bâtiment, l'électricité, le génie civil ou encore le paysagisme.

En 1963 il rencontre Rina qui deviendra sa femme en 1971 et avec laquelle il s'installe à Troistorrents. Il achète le chalet qu'il louait jusque-là à l'année et le retape, tout seul, du sol au plafond. Il a le chagrin de perdre sa femme en 2017.

Durant son temps libre, Jean-Pierre Mouron chantait dans une chorale, d'abord comme ténor puis, une année après, comme basse ! « Je sais tout faire ! », sourit-il malicieusement. Accrochées au mur de son chalet, de nombreuses toiles témoignent également d'un autre de ses talents : la peinture. Des paysages alpins, des chalets, des vaches, autant de témoignages de son amour pour le Valais et la montagne.

A Jean-Pierre Mouron, les autorités communales lui souhaitent un bon anniversaire.



## NOUVEAUX HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

La mission des Conseils de Communauté de Paroisse est de se mettre à l'écoute de toute la communauté et de chacun en particulier afin de discerner, à la lumière de l'Évangile, les besoins pastoraux, avec le curé et l'équipe pastorale.

Ainsi, comme conscience des communautés, les trois Conseils de la Vallée réunis en Conseil Pastoral de Secteur ont demandé et voté, à une grande majorité, une adoption des horaires des messes dominicales en fonction de trois critères :

- Offrir une messe le dimanche dans chacune des quatre églises de la Vallée.
- Supprimer l'alternance mensuelle des messes les samedis et dimanches à Val-d'Illiez et Champéry.
- Tenir compte de la disponibi-

lité des organistes qui accompagnent les chorales.

Comme curé, j'ai accueilli cette demande instante. Voici donc le nouvel horaire proposé à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

### DURANT L'ANNÉE PASTORALE

- › **Samedi**
  - 18h00 Troistorrents
- › **Dimanche**
  - 09h00 Troistorrents
  - 09h00 Val-d'Illiez
  - 11h00 Champéry
  - 11h00 Morgins

### DE MI-JUIN À MI-AOÛT

- › **Samedi**
  - 17h00 Champéry
  - 18h30 Troistorrents
- › **Dimanche**
  - 09h00 Val-d'Illiez
  - 11h00 Morgins



**PAROISSES  
SECTEUR  
ILLIEZ**

J'ai conscience que les changements ne sont jamais aisés et qu'ils vont demander des efforts à certains d'entre vous. Je me réjouis néanmoins de la suppression de l'alternance mensuelle dans les paroisses de Val-d'Illiez et Champéry ainsi que de la possibilité offerte à chaque village d'avoir une Eucharistie dominicale le dimanche matin. En vous remerciant de l'accueil de ces nouveaux horaires et de la fidélité à célébrer en Eglise le Christ Ressuscité, je demande au Seigneur de vous bénir en surabondance.

**Abbé Gérald Voide  
Curé des paroisses du secteur**



# LA FONDATION BEA POUR JEUNES ARTISTES

Une fondation présente depuis 15 ans dans la Commune de Troistorrents, mais encore trop peu connue.

**L**a **Fondation Bea pour Jeunes Artistes**, qui a son siège sur la commune de Troistorrents, existe depuis l'année 2003. Grâce à leur fondation, les 2 fondateurs, Béatrice Deslarzes et Pierre Schaefer ont eu (et ils l'ont toujours !) la chance de faire un large tour d'horizon des arts qu'ils avaient choisi de soutenir: l'art visuel, les musiques actuelles, la performance et les nouveaux médias. Ils ont rencontré de nombreux créateurs, suivi leur évolution et ainsi pu confronter leurs propres opinions aux regards de la nouvelle génération. Au cours des 15 années de son existence, plus de 360 jeunes créateurs ont trouvé une aide financière auprès de la Fondation Bea pour Jeunes Artistes, dont plus d'un tiers habitant ou originaires du Canton du Valais.

Cette longue expérience de mécénat a abouti ce printemps 2018 à un livre rédigé par les deux fondateurs et publié aux Editions Slatkine: **LE MÉCÉNAT - UN PLAISIR**. Il leur paraissait enrichissant et plus intéressant de partager avec les artistes le processus de la création. Être là, pour qu'eux se dépassent en réalisant leurs projets, en encourageant tout particulièrement les plus jeunes, âgés de moins de 30 ans et tout au début de leur carrière.

Dans ce livre, la parole est aussi donnée à 32 jeunes artistes et à 12 acteurs culturels, avec lesquels la fondation a collaboré, pour connaître leurs regards sur une telle institution et, plus largement, sur le mécénat. Ce livre vise tout particulièrement à faire naître de nouvelles vocations et à élargir ainsi l'offre de soutien en faveur des jeunes créateurs, mais il peut intéresser toute personne ouverte à l'art émergent.



La fondation reste aujourd'hui omniprésente pour les 2 fondateurs et elle leur assure un contact régulier et stimulant avec la société et en particulier avec les milieux de l'art qu'ils avaient choisi de soutenir en 2003. De nombreuses actions ont duré plusieurs années, comme le prix du public et le prix des professionnels pour les jeunes talents de Voix de Fête ou la participation au Festival Antigél pendant 4 ans. D'autres actions de soutien perdurent depuis des années : le Prix ECAV offert aux bachelors et masters en art visuel de l'Ecole cantonale d'art du Valais à Sierre, le Prix HEAD pour les bachelors en communication visuelle de la Haute Ecole d'Art et du Design de Genève, le Tremplin musical partagé entre la Ferme Asile et le Port Franc à Sion pour des jeunes musiciens et l'atelier Tremplin à la Ferme Asile pour des jeunes artistes visuels, majoritairement issus de l'ECAV. Le titre du livre de la Fondation Bea pour Jeunes Artistes n'est pas usurpé et cela en considérant l'ensemble des expériences réussies et inoubliables et des liens innombrables tissés avec le monde de l'art : **Oui, le mécénat est un plaisir !**

Le site de la fondation avec ses actualités régulièrement mises à jour et les archives de 2003 à 2017 donnera aux visiteurs tous les renseignements nécessaires : [www.fondationbea.com](http://www.fondationbea.com).

**Béatrice Deslarzes et Pierre Schaefer**  
Fondateurs



Béatrice Deslarzes et Pierre Schaefer entourés de jeunes artistes

# MÉRITES SPORTIF ET CULTUREL

**U**ne nouvelle remise de mérites sportif et culturel est prévue en fin d'année. Pour ce faire, la commission Culture, Sports et Loisirs se ferait un plaisir de recevoir toute candidature qu'elle analysera en vue de soumettre son choix au Conseil municipal pour approbation. La candidature doit décrire brièvement les qualités et accomplissements des personnes, clubs ou sociétés concernées.

Pour rappel, les mérites individuels peuvent être attribués à des personnes domiciliées sur le territoire de la commune de



Troistorrents ou originaires de Troistorrents ou membres d'une société locale.

Les mérites décernés à des groupes ne s'adressent quant à eux qu'aux sociétés locales.

Vos candidatures peuvent être envoyées à l'administration communale par mail ou par courrier, avec mention « Mérite sportif et culturel », jusqu'au 12 octobre 2018.

Pour toute information supplémentaire vous pouvez vous adresser à > Corinne Cipolla, [corinne.cipolla@troistorrents.ch](mailto:corinne.cipolla@troistorrents.ch).



## UN NOUVEAU LOGO POUR NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque s'est parée d'un tout nouveau logo !

Quelques explications s'imposent face à cette nouvelle identité visuelle réalisée par l'agence Publitoo à Troistorrents :

Le logo symbolise à la fois un « B » pour « Bibliothèque » et un « 3 » pour « Troistorrents ». Cette trilogie est également représentée dans les trois lignes qui symbolisent les pages de chaque livre.

Les deux volumes font quant à eux référence aux deux rôles de la



bibliothèque qui est à la fois communale et scolaire.

Et dernier petit détail : les livres ne sont pas posés à plat... ce qui amène un petit vent de folie sur ce logo qui, nous l'espérons, saura vous plaire autant qu'à nous !

**Isabella Scattolin Nicollerat**  
Responsable



# JUBILAIRES DANS LES RANGS DE LA CAECILIA



De gauche à droite : Maurice Dégrada, Roland Dubosson, Anaïda Monnier-Agadjanian directrice, Louis Bellon, Gilbert Gex-Collet, Fernand Dubosson, Denis Dubosson président.

**L**ors de la Fête Cantonale de Chant qui s'est déroulée le dimanche 6 mai dernier à Conthey, 5 membres du chœur d'hommes La Caecilia ont été honorés.

Pour leurs 50 ans d'activité, Louis Bellon, Roland Dubosson et Gilbert Gex-Collet ont reçu la médaille de vétéran cantonal. Maurice Dégrada et Fernand Dubosson ont quant à eux reçu l'insigne fédérale des chorales suisses pour leurs 35 ans d'activité.

Pour ces 220 ans cumulés au service de la paroisse et de la communauté villageoise de Troistorrents, ces 5 jubilaires méritent toute notre gratitude et nos félicitations.

Que le nombre des années n'altère par la joie de chanter de ces chers choristes !

Une telle occasion est un clin-d'œil lancé à tous les

amoureux du chant qui voudraient compléter les rangs de la Caecilia. Notre chorale partage sa mission entre chant liturgique et profane. Un dosage équilibré qui satisfait les choristes placés sous la direction de Mme Anaïda Monnier-Agadjanian et la sous-direction de M. Noémi Premand, à qui va toute notre reconnaissance.

Jeunes, moins jeunes, seniors, gens d'ici ou d'ailleurs, nouveaux arrivants dans notre communauté villageoise, soyez les bienvenus. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le président de notre société, M. Denis Dubosson ou toute autre personne de vos connaissances faisant partie du chœur.

Car n'oublions pas qu'un peuple qui chante est un peuple heureux.

A bon entendre...





# LE TENNIS C'EST PAS SORCIER ET C'EST À MORGINS!



**A**u pied du Géant, à 10 minutes de Troistorrents, se trouve une école de tennis fondée en 1990. Elle propose à une quarantaine d'élèves, de 4 à 18 ans, 30 semaines de cours par année, été comme hiver, pour le loisir ou la compétition.



Diplômé de l'Association Suisse des Professeurs de Tennis, de la Fédération Française de Tennis et Jeunesse & Sports, Philippe Galan dispose de tout le bagage pédagogique et technique requis pour enseigner les bases du tennis dès 4 ans. Et avec du matériel adapté et des exercices ludiques, on peut apprendre à tout âge bien sûr!

Les cours débutent mi-septembre et ont lieu toutes les semaines, hors vacances scolaires, jusqu'en juin. La saison se termine chaque année par notre fête de clôture de l'école de tennis, durant laquelle nous organisons des initiations, des petits tournois, un goûter et une remise des prix : au TC Morgins tout le monde est gagnant!

La formation des jeunes est la priorité du club. Nous organisons deux tournois juniors par année. Nous avons 4 équipes interclubs juniors qui rencontrent les autres clubs valaisans la première quinzaine de juin. Enfin, un groupe «Avenir», pour les compétiteurs de 11 à 14 ans, a été mis sur pied en 2017. Deux bénévoles, Hervé et David, accompagnent les enfants sur 4 tournois par année, le club prenant en charge les inscriptions, les repas et les déplacements.

Vous faut-il une autre raison pour commencer le tennis? Alors inscrivez-vous sans tarder, les 2 premiers cours sont sans engagement... histoire de voir si ça plaît.

## TROIS QUESTIONS A PHILIPPE GALAN, PROFESSEUR DE TENNIS A MORGINS

### Quelles aptitudes physiques le tennis permet-il de développer chez l'enfant ?

Le tennis permet de développer chez l'enfant beaucoup d'aptitudes psychomotrices, essentiellement la coordination, l'adresse et la vélocité.

### Comment se passe le processus d'apprentissage ?

On développe en premier les aptitudes psychomotrices à travers des jeux avec des ballons, des cerceaux, des cônes, etc. Puis on met en place la technique gestuelle (les différents coups). Dans un troisième temps, on apprend à utiliser ces « outils » à des fins tactiques en abordant aussi l'aspect mental, particulièrement le contrôle des émotions.

### Un moment marquant de ces 28 années passée à la tête de l'école de tennis?

J'ai eu comme élève un enfant de 10 ans avec une malformation des membres supérieurs. Cela a été pour moi une expérience inoubliable. Après avoir poncé et réduit le manche de sa raquette pour l'adapter à son handicap, je l'ai laissé diriger le cours. Je ne pouvais pas me mettre à sa place. Sa joie d'être sur le court et son sourire ont été une satisfaction extrême. Ce n'était pas une leçon de tennis, mais une leçon de vie.



Bulletin et infos sur [www.tcmorgins.ch](http://www.tcmorgins.ch) (onglet école) ou directement auprès de Philippe:  
0033 683 89 03 75 | [p\\_galan@orange.fr](mailto:p_galan@orange.fr).

Tarifs (pour 30 semaines de cours):

- > 4 à 6 ans, CHF 440.- par année pour 45 minutes hebdomadaires (cotisation au club offerte)
- > 7 à 9 ans, CHF 570.- par année pour 1h hebdomadaire
- > 10 à 15 ans, CHF 820.- par année pour 1h30 hebdomadaire

**Nadia Thiongane-Défago**  
Responsable communication TC Morgins

# SUISSE SHOTOKAN KARATÉ REPRISE DES COURS



WWW.KARATE-TROISTORRENTS.CH



## CET ART MARTIAL T'INTÉRESSE ?

VIENS NOUS REJOINDRE POUR PRATIQUER LE KARATÉ  
DANS UNE AMBIANCE SYMPATHIQUE !

La pratique du Karaté traditionnel permet notamment:

- aux enfants de canaliser leur énergie, de développer leur coordination corporelle et d'améliorer leur capacité de concentration;
- aux adolescents de faire l'apprentissage de l'effort, d'accroître leur confiance en eux et le respect d'autrui;
- aux adultes de maintenir ou de développer un bien-être physique et mental et de mettre ainsi en œuvre l'adage latin mens sana in corpore sano;
- aux femmes d'acquérir des techniques de self-défense et des attitudes appropriées en cas d'agression.

L'approche est la suivante:

- harmoniser le corps et l'esprit par l'apprentissage de la respiration juste;
- privilégier le cheminement personnel et l'expérience intérieure à l'esprit de compétition et à la seule recherche de la performance;

CATÉGORIES	JOUR	HEURES
Écoliers dès 9 ans	lundi	18h30 – 19h30
Ecoliers dès 12 ans	lundi	18h30 – 20h00
Adultes	lundi	18h30 – 20h30
Avancés	jeudi	18h30 – 20h30

Lieu:

- Centre Multisports Fayot

Prix annuel:

- dès 9 ans et moins de 16 ans révolu CHF 180.– par an
- dès 16 ans révolu CHF 250.– par an

Pour plus d'informations consulter les sites:

- [www.karate-troistorrents.ch](http://www.karate-troistorrents.ch)
- [www.suisseshotokan.ch/fr/](http://www.suisseshotokan.ch/fr/)

## 6<sup>ème</sup> CHANTÉE DE LA CHORALE CHANTE-VIÈZE

**6<sup>ème</sup> Chantée**  
Salle de la Jeu Morgins  
**Samedi 10 novembre 2018 à 19h00**  
Chante-Vièze de Troistorrents, Arc-en-Notes de Bienne  
Mikado de Surpierre, Air-de-Rien de Dompierre  
[www.chante-vieze.ch](http://www.chante-vieze.ch)

# LE FESTIVAL DE MAGIE EST DE RETOUR

Le festival de magie est de retour pour une 4<sup>e</sup> édition les 22 et 23 septembre à Morgins !

## AU PROGRAMME:

- › 1 Grand Gala
- › 1 spectacle enfant
- › 1 soirée VIP
- › 1 Village de la Magie et des ateliers enfant !

## Samedi 22 septembre

- › Ouverture du Village dès 14h avec magicien close-up, escape room, sculpteur sur ballons, maquillage, laser, etc.
- › Ateliers pour enfants dès 14h30
- › Grand Gala de magie à 20h30

## Dimanche 23 septembre

- › Ouverture du village dès 14h
- › Atelier famille à 14h et 15h
- › Spectacle enfants, «Les 3 secrets du bonheur», à 16h30

## INFORMATIONS ET BILLETTERIE

Morgins Tourisme:  
+41 (0)24 477 23 61  
[www.morgins.ch](http://www.morgins.ch)

22 | 23 SEPTEMBRE 2018

4<sup>th</sup> ÉDITION

# FESTIVAL DE MAGIE

1 Grand Gala  
1 spectacle enfant  
1 soirée VIP  
Village de la Magie  
Ateliers enfants

Salle de la Jeunesse  
Morgins  
+41 (0)24 477 23 61  
[www.morgins.ch](http://www.morgins.ch)

MORGINS  
REGION DENTS DU MIDI

## LES ARTISTES

**JEAN BAPTISTE MAZOYER** (JIBE)  
Comédien

**KADER BUENO**  
Artiste Magicien

**ALBERT LARY**  
Artiste Magicien

**BÉRYLL**  
Artiste Magicienne

**FRANK TRUONG**  
Hypnotiste

**"LES 3 SECRETS DU BONHEUR"**  
Avec le magicien Jean Régis et Pouso Pouso



# SOUPER DANSANT DE L'ECHO DES TORRENTS

L'Echo des Torrents a le plaisir de vous convier à son **souper dansant annuel** qui se déroulera le **samedi 27 octobre 2018** à la salle polyvalente de Troistorrents. La soirée sera animée par plusieurs groupes d'accordéonistes venus de Suisse et de France.

Le prix de la soirée, souper compris, se monte à CHF 60.-.

Information et réservation:  
ma.d@bluewin.ch ou 079 647 62 26 (Pierre-Maurice Dubosson).

Au plaisir de partager cette soirée avec vous !



Samedi 10 novembre 2018

## Fête des Champions FMVs

70<sup>e</sup> de l'Auto-Moto Club de Troistorrents

**Fêtes des champions**  
après 18h30

**Souper**  
à partir de 20:00  
Réservation obligatoire  
informatiques.com

**BAL ouvert**  
à partir de 20:30  
à partir de 18h

## Marché aux puces

des enfants et adolescents de la commune

Chalet de la Treille  
Samedi 10 novembre 2018  
9h30-12h30

Tu prends ta couverture  
et dès 9h, tu viens t'installer  
pour vendre, échanger ou te faire plaisir

Préviens ta famille et tes copains !

Avec cette année la présence de  
**Emmanuel S.O.S. Adoption**

Inscriptions jusqu'au 02.11

079 648 59 41  
Ingrid.delucbe@gmail.com

Organisation  
Commission petite enfance,  
jeunesse et affaires sociales

# MARCHÉ DE NOËL 8 DÉCEMBRE 2018

Le samedi 8 décembre prochains se tiendra le 23<sup>e</sup> marché de Noël de Troistorrents dans la salle polyvalente.



**L**e marché, qui réunira une quarantaine d'exposants, dont de nombreux inédits, sera ouvert de 10h et 18h. Et comme l'année dernière, l'association le Sparadrap animera un **espace dédié aux enfants** à la Treille.

L'après-midi, des animations seront proposées, dont la très attendue visite du **Père Noël**.

Et dès 18h, les S'Aime la Vie vous inviteront à prolonger la soirée avec le concert du groupe de reprises **Pytom**, suivi d'un bal avec **DJ Evershed**.

**Alors rendez-vous le 8 décembre pour fêter Noël à Troistorrents !**

**Les S'aime la Vie**

## **PYTOM EN CONCERT SAMEDI 8 DÉCEMBRE À TROISTORRENTS DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL !**

Groupe de reprises spécialisé dans le grand écart musical (Beach boys, Muse, Elvis Presley, Franz Ferdinand, les Beatles, AC/DC, the Blues Brothers, Bob Marley, Georges Brasens,...), Pytom a plus de 20 ans de présence scénique.

Pour son concert à Troistorrents, Pytom se produira en formation à 3 musiciens (2 voix, 1 guitare, son d'orgue, basse, batterie).

Réservez déjà votre soirée du 8 décembre pour découvrir ce groupe au répertoire varié qui saura satisfaire tous les mélomanes !



Pour info et MP3 : [www.pytom.fildesmond.ch](http://www.pytom.fildesmond.ch)



# À VOS AGENDAS !

## EXPO ARTISTES ET CRÉATEURS

La commission Culture, Sports et Loisirs organise une Exposition des Artistes et Créateurs de notre commune **les 26, 27 et 28 octobre prochains au Chalet de la Treille.**

Cette exposition mettra en valeur les talents de notre commune dans différentes disciplines comme la peinture, la sculpture, la poterie ou encore le papier découpé.

En marge de l'exposition, des ateliers de création seront proposés aux adultes et aux enfants.



## PATINOIRE

La patinoire fera son retour **le 31 octobre à Troistorrents et dès le 21 décembre à Morgins !**

Comme l'année dernière, des animations vous seront régulièrement proposées. Et pour garantir une glace de qualité, un toit sera installé!



## CONCERT DE NOËL

**Le dimanche 9 décembre à 17h à l'Eglise de Troistorrents**, le chœur mixte « Les Follatères » de Fully se produira dans le cadre du concert de Noël organisé par la Commission Culture, Sports et Loisirs.

Fort d'une quarantaine de membres et sous la direction experte de Thierry Epiney, Les Follatères ont notamment eu le privilège de se produire au Carnegie Hall de New York en 2014.

C'est donc avec plaisir que nous les accueillerons pour un concert de Noël qui s'annonce de grande qualité.

**Plus d'informations sur tous ces événements vous seront communiqués ultérieurement, mais réservez d'ores et déjà ces dates !**





# RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR LE NOËL DE L'AGE D'OR



**L**e traditionnel Noël de l'Age d'Or, fête pour nos aînés, aura lieu le mercredi 12 décembre 2018 de 11h jusqu'aux environs de 16h. A cette occasion, la commission des Affaires sociales cherche **plusieurs bénévoles pour aider au service et à la vaisselle.**

Renseignements et inscriptions:  
Ingrid Deluche > 079 648 59 41



*L'euton, on va de lé fôlhé dzüvé de teûté lé coyeu qu'ateïndon yeu blhan mantei.*


L'automne, l'on voit des feuilles couchées de toutes les couleurs qui attendent leur blanc manteau.

**Les Lou trè Nant et l'administration communale vous souhaitent un bel automne!**

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2018

MANIFESTATIONS

## SEPTEMBRE 2018

22 et 23	Festival de magie/RDDM Morgins		La Jeur Morgins
----------	--------------------------------	--	-----------------









## OCTOBRE 2018

13	Vente-Echange/Mme Isabelle Gay		Polyvalente Troistorrents
14	Concert/Ecole de musique		Polyvalente Troistorrents
26 au 28	Expo artistes et créateurs/Commission culturelle		La Treille Troistorrents
27	Soirée annuelle/Echo des Torrents		Polyvalente Troistorrents

## NOVEMBRE 2018

4	Fête paroissiale/Paroisse de Troistorrents		Polyvalente Troistorrents
10	Fête cantonale + Champions/Auto-moto Club		Polyvalente Troistorrents
10	Chantée rencontre/Chante-Vièze		La Jeur Morgins
16 au 18	Théâtre/Dilemme sur planches		Polyvalente Troistorrents
17	Soirée/Chœur mixte Morgins		La Jeur Morgins
23 au 25	Théâtre/Dilemme sur planches		Polyvalente Troistorrents
30	Théâtre/Dilemme sur planches		Polyvalente Troistorrents

## DÉCEMBRE 2018

1 <sup>er</sup> et 2	Théâtre/Dilemme sur planches		Polyvalente Troistorrents
8	Marché de Noël/S'Aime la Vie		Polyvalente Troistorrents
8	C'est l'Hiver Morgins Festival		Morgins
9	Concert de Noël/Commission culturelle		Eglise Troistorrents
22	Concert de Noël/Union Instrumentale		Polyvalente Troistorrents
29	Concert fanfare l'Helvétienne		La Jeur Morgins
29 au 31	Magic Ski Night/RDDM Morgins		Morgins
31	Show du 31/RDDM Morgins		Morgins

Pour un calendrier à jour, visitez la rubrique manifestations sur [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch)



COMMUNE DE  
**TROISTORRENTS**

### IMPRESSUM

#### Editeur

Commune de Troistorrents

#### Comité de rédaction

Commission communication et information

#### Mise en page

RMS Communications, Val-d'Illiez

#### Impression

Imprimerie des Colombes, Collombey

**Tirage** > 2'200 exemplaires

**Contact** > [corinne.cipolla@troistorrents.ch](mailto:corinne.cipolla@troistorrents.ch)

## PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos prises avec des téléphones portables.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en décembre 2018. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à [corinne.cipolla@troistorrents.ch](mailto:corinne.cipolla@troistorrents.ch) **jusqu'au 26 octobre 2018.**